

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 26 MAI 2015 à 20h15

Convocations du 20 MAI 2015

➤ **Présents tous les conseillers en exercice**

Secrétaire : Jhonny DROZ-GREY

1. DELIBERATION : Gardiennage de l'église année 2014.

L'indemnité prévue est de 119.55 € pour une personne domiciliée dans la commune, et qui s'engage à mettre à disposition les clefs pour la visite de ce site et en assurer la surveillance.

2. DELIBERATION : Coupe de bois - exercice 2015.

Cette coupe de résineux et feuillus est prévue sur la parcelle n° 12 - Vendu sur pied, selon proposition de l'ONF.

3. DELIBERATION : Restauration et remise en eau de la fontaine / demande DETR.

Le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à demander une subvention auprès de l'ETAT au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)

4. DELIBERATION : Restauration et remise en eau de la fontaine / demande subvention au Conseil Général.

Le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à demander une subvention auprès du Conseil Général (Département) au titre de la Sauvegarde du Petit Patrimoine.

5. Restauration et remise en eau de la fontaine.

Le projet de restauration de la fontaine, portant notamment sur la remise en état du bassin, de la colonne, changement et agrandissement de la zone pavée, et remise en eau est soumis au vote du Conseil Municipal : 8 pour et 2 contre. Le devis de Motta et Motta est retenu.

6. Logo de la commune.

La proposition finale de M. Gaby Gaiffe est acceptée. Le Conseil Municipal le remercie pour son travail. Le logo se retrouvera sur tous les courriers de la mairie.

7. Colonne de tri - Rue Le Frêne.

Une troisième colonne de tri a été installée. La municipalité demande aux habitants de ne pas déposer les déchets à côté lorsque les colonnes sont pleines. Les fûts de bière doivent être déposés dans la benne qui se situe devant la salle des fêtes.

8. Déneigement : Rupture du contrat.

Le déneigeur a cassé le contrat le liant à la commune. Des photos des dégâts occasionnés par le déneigement seront prises et un constat sera établi.

9. Compte rendu des commissions.

➤ Cadre de vie environnement :

- ❖ Projet de la fontaine
- ❖ Achat de cendriers pour la salle des fêtes, pour l'école et la mairie. Un mégot est susceptible de polluer 500 litres d'eau ou 1m³ de neige. Nous vous demandons de ne plus les jeter dans la nature et d'utiliser ces cendriers dès qu'ils seront installés.
- ❖ Achat d'une poubelle qui prendra place sous le préau de l'école.
- ❖ Installation d'une table de ping-pong à proximité de l'école, validée par le Conseil Municipal.

➤ Cérémonies et culture :

- ❖ 43 mamans se sont inscrites pour le repas de la fête des mères.

➤ Bâtiments :

- ❖ Rénovation de la salle de classe : L'entreprise B&J est retenue. Les travaux seront réalisés cet été.
- ❖ Rénovation du préau de l'école, le projet sera mené avec l'aide de Cap Architecture
- ❖ Les nouvelles tables de la salle des fêtes seront livrées courant juin. Les anciennes seront vendues au prix de 5 € et 10 € pour les plus récentes. Inscription à la mairie.

Le nouveau site internet de LA CHENALOTTE attend votre visite, vos commentaires et vos propositions d'articles.

MERCREDI 10 JUIN 2015, UNE COLLECTE DES ANCIENS BACS D'ORDURES MENAGERES EST ORGANISEE A LA MAIRIE PENDANT LES HEURES D'OUVERTURE. ILS DOIVENT ETRE PROPRES.